



Colombier, le 17 octobre 2011/Mi

Service de presse

Afin de permettre aux amateurs de course à pied de poursuivre leur entraînement durant la mauvaise saison, nous vous informons que le Stade du Littoral, à Colombier **sera illuminé tous les mercredis soir dès la tombée de nuit jusqu'à 20h.00, ceci du 2 novembre 2011 au 21 mars 2012.**

Un vestiaire ainsi qu'un WC sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs. Par contre, le terrain de football central est fermé. Nous rappelons que la piste reste toute l'année à disposition des personnes désirant s'entraîner, à l'exception de l'organisation de manifestations diverses.

Nous prions les participants d'utiliser le parking situé au début de la route des Longues-Raies.

11 communes composent le Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN), soit : Auvernier – Bevaix – Bôle - Boudry, Colombier - Corcelles-Cormondrèche – Cortaillod – Hauterive – Neuchâtel – Peseux et Saint-Blaise.

La piste est équipée de la nouvelle génération des balises FREELAP (www.freelap.ch). Celle-ci permet aux porteurs de la montre, l'enregistrement automatique des temps de passage durant les entraînements.

La Commission de gestion

Pour des compléments d'information, vous pouvez appeler le n. 079/210 10 94.